

## **Campagne mondiale pour l'éducation (CME) Prise de position pour le FFD4**

*Appel aux États membres pour qu'ils s'engagent dans des réformes structurelles de l'architecture financière mondiale et dans le financement des droits de l'homme à Séville et au-delà*

La 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), accueillie par le gouvernement espagnol à Séville du 30 juin au 3 juillet 2025, est une occasion cruciale pour les États de s'engager en faveur de réformes structurelles de l'architecture financière mondiale, en s'accordant sur un document ambitieux et transformateur qui jette les bases de la réalisation des droits de l'homme pour tous et accélère la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Alors que les gouvernements débattent et recherchent un consensus sur un nouveau cadre de financement mondial pour le développement durable, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) exhorte les dirigeants mondiaux à reconnaître qu'un financement adéquat, durable, inclusif et équitable de l'éducation publique est essentiel pour atteindre tous les objectifs de développement durable (ODD) et faire progresser les droits de l'homme, ainsi que pour garantir l'égalité entre les sexes et la paix mondiale.

Le FdD4 se déroule dans un contexte de crises mondiales croissantes. Le changement climatique, l'instabilité géopolitique, la multiplication des conflits, l'affaiblissement des institutions démocratiques, la montée du populisme autoritaire et de la militarisation, ainsi que l'aggravation des inégalités menacent la cohésion sociale et les droits de l'homme. Dans ce contexte, nous devons veiller à ce que le principal cadre politique mondial pour le financement du développement s'attaque aux inégalités économiques et à l'injustice.

Il est indéniable que l'éducation est un puissant égalisateur. Pourtant, dans le document final qui est actuellement en cours de négociation et qui sera adopté lors du FFD4, la référence à l'éducation est négligeable. L'éducation est mentionnée comme l'un des services publics essentiels sans autre engagement en matière de financement de l'éducation. Le sous-financement chronique continue de porter atteinte au droit à l'éducation. Les injustices structurelles telles que la fiscalité régressive, le surendettement et l'austérité imposée par des institutions comme le FMI ont restreint la marge de manœuvre budgétaire des pays en développement et aggravé les inégalités.

- **Un déficit annuel de 97 milliards de dollars empêche les pays à revenu faible et moyen inférieur d'atteindre l'ODD 4.** En conséquence, 41 % des pays ne respectent pas les critères

internationaux qui consistent à consacrer 4 à 6 % du PIB et/ou 15 à 20 % des budgets publics à l'éducation .<sup>1</sup>

- **Les inégalités sont un obstacle majeur à surmonter.** En 2022, les gouvernements des pays à faible revenu ne dépensaient que 55 dollars par apprenant et par an, contre 8 543 dollars dans les pays à revenu élevé<sup>2</sup> . Les dépenses des ménages sur le site représentent plus d'un tiers des dépenses d'éducation dans de nombreux pays à faible revenu, ce qui aggrave l'exclusion.
- **L'injustice fiscale** : Les systèmes fiscaux régressifs, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites continuent d'épuiser les recettes nationales. Les réformes progressives sont souvent bloquées par des règles fiscales mondiales dominées par les pays riches. Les gouvernements sont également coupables de politiques fiscales néfastes telles que l'abaissement des taux d'imposition ("course vers le bas") pour attirer les investissements au détriment des recettes à long terme du pays et l'absence de mécanismes de transparence fiscale.
- **Le surendettement** : Plus de 54 pays sont confrontés à des crises de la dette. Dans les pays à faible revenu, la dette publique représente en moyenne 72 % du PIB. Nombre de ces pays consacrent chaque année plus d'argent au service de la dette qu'à l'éducation. L'austérité imposée par le FMI et les contraintes liées à la masse salariale limitent les investissements dans l'éducation et le recrutement d'enseignants qualifiés. Ces crises ont des racines historiques profondes dans les structures économiques de l'ère coloniale, les politiques mondiales injustes et les déséquilibres de pouvoir persistants dans le système financier international.
- **La privatisation** : Les services publics sous-financés rendent les gouvernements vulnérables aux pressions en faveur de la commercialisation, de la privatisation et des partenariats public-privé (PPP) asymétriques qui privilégient le profit au détriment des personnes. Les PPP et les prestataires privés nuisent à l'équité, reportent les coûts sur les familles et affaiblissent la responsabilité publique. Les dépenses des ménages représentent plus d'un tiers des dépenses totales d'éducation dans de nombreux pays à faible revenu. L'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE), l'éducation non formelle, l'éducation alternative pour les enfants qui ne suivent pas d'études, d'emploi ou de formation (NEET), ainsi que l'apprentissage et l'éducation des adultes (ALE) sont particulièrement touchés, ce qui exacerbe les inégalités.
- **La dette, l'austérité et les systèmes publics sous-financés affectent de manière disproportionnée les femmes, les filles, les Noirs et les autochtones, les personnes handicapées et les populations marginalisées.** Malgré les engagements pris pour protéger les droits, promouvoir l'équité et l'inclusion, prévenir et traiter toutes les formes de stigmatisation, de discrimination et d'exclusion dans l'éducation, les États membres ont tardé à légiférer et à financer une éducation inclusive et transformatrice. Les normes sociales exigent des filles et des femmes qu'elles combleront les lacunes des services par un travail et des soins non rémunérés, ce qui aggrave les inégalités entre les sexes. La budgétisation sensible au genre et l'investissement dans des systèmes éducatifs inclusifs sont essentiels pour briser les cycles d'exclusion et réaliser la justice de genre.

---

<sup>1</sup> [Document d'orientation de 49](#) la politique du CCRE de l'UNESCO 2023

<sup>2</sup> [Observatoire du financement de l'éducation 2024](#) UNESCO-Banque mondiale

- **Alors que l'aide publique au développement (APD) est en baisse, en particulier pour l'éducation, les dépenses militaires mondiales continuent de grimper en flèche**, atteignant un niveau record de 2 443 milliards de dollars en 2023, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à l'année précédente. Ce déséquilibre flagrant est profondément injuste : même une fraction de ces ressources militaires pourrait transformer les systèmes d'éducation publique dans le monde entier.

## Notre appel à l'action

Le FfD4 est un moment politique important pour les gouvernements de réitérer leurs obligations de mobiliser le maximum de ressources disponibles pour réaliser les droits de l'homme et, en particulier, le droit à l'éducation, tel qu'il est inscrit dans la Convention sur les droits de l'enfant, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention de l'UNESCO contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement et d'autres traités.

De même, les domaines d'action du FfD4 devraient faire référence aux engagements pris par les États membres dans le cadre de l'ODD 4, aux accords visant à prendre des mesures dans le cadre de l'[appel à l'action pour financement du](#) Sommet sur la transformation de l'éducation (2022), qui ont été réitérés dans la [Déclaration de Fortaleza](#) (2024), exhortant les gouvernements à investir davantage, de manière plus équitable et plus efficace, dans l'éducation.

La CME appelle à une architecture financière mondiale décolonisée et juste, où des mécanismes sont établis sous l'égide des Nations unies, dans lesquels les pays du Sud auraient davantage de droits de vote et contrôlèrent les décisions en matière de politiques financières. En modifiant le déséquilibre des pouvoirs et en remettant en question les politiques économiques et financières d'extraction et d'exploitation perpétuées par les pays puissants, les pays en développement seront en mesure de remplir leurs obligations en matière de droits de l'homme, telles que le droit à l'éducation et le droit au développement.

Nous exigeons des gouvernements et des bailleurs de fonds qu'ils respectent le droit à l'éducation, qu'ils financent de manière adéquate une éducation publique gratuite de qualité, universelle, inclusive et transformatrice en termes de genre, et qu'ils mettent en place des stratégies de financement équitables qui donnent la priorité au bien public plutôt qu'au profit.

Cela inclut l'expansion urgente d'un financement national progressif et la mobilisation de l'aide internationale conformément aux obligations extraterritoriales des États et aux engagements internationaux de longue date. Voici une série de demandes adressées aux gouvernements, aux bailleurs de fonds et à tous les acteurs de l'éducation.

### Mobilisation des ressources nationales

- **Augmenter le ratio impôt/PIB par des réformes progressives**, une imposition équitable des personnes fortunées et des entreprises multinationales, et une taxation des biens et activités nuisibles, tout en luttant contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites.
- **Soutenir l'adoption de la convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale** afin de mettre en place un système fiscal mondial plus transparent, plus juste,

plus équitable et plus responsable, qui permettra aux pays de financer durablement une éducation publique de qualité et d'autres services.

- Soutenir la proposition du G20 en faveur d'un impôt sur les milliardaires coordonné à l'échelle mondiale**, dont les recettes seraient affectées à des investissements publics, notamment dans l'éducation.

### **Investissements publics pour renforcer les systèmes d'éducation publique**

- Allouer au moins 4 à 6 % du PIB et/ou 15 à 20 % des budgets nationaux à l'éducation**, en garantissant un financement adéquat par élève, en assurant des salaires et des conditions de travail équitables pour les professionnels de l'éducation et en élaborant et en assurant la mise en œuvre de plans de financement à long terme afin de garantir des investissements publics durables pour l'éducation publique et de bloquer les budgets de l'éducation, en particulier en période de crise.
- Mettre en place une réglementation publique solide des acteurs privés impliqués dans les services essentiels tels que l'éducation**, en veillant à ce que des États forts, transparents et responsables dirigent le financement et la fourniture des services afin de surmonter les inégalités et d'assurer l'accès universel à une éducation de qualité dans le cadre des droits de l'homme.
- Garantir que tout modèle ou instrument de financement innovant soit conforme aux droits de l'homme**, à l'universalité et au renforcement des systèmes d'éducation publique, et qu'il soit explicitement axé sur la lutte contre les inégalités.
- Veiller à ce que les recettes provenant des ressources naturelles soient investies de manière durable et transparente dans l'éducation et tous les services publics.**

### **Équité et inclusion**

- Donner la priorité aux apprenants historiquement marginalisés et mal desservis dans les allocations budgétaires**, notamment les filles, les Noirs et les indigènes, les personnes handicapées, les populations touchées par les crises et déplacées, et les communautés rurales. Veiller à ce que les fonds publics soient consciemment orientés vers la lutte contre les inégalités, la réalisation du droit à l'éducation et la construction d'un avenir durable, juste et démocratique.
- Veiller à ce que le financement de l'éducation transforme le genre**, en soutenant des programmes inclusifs, la formation des enseignants, des environnements d'apprentissage sûrs et des investissements ciblés qui font progresser l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'éducation.

### **Justice de la dette**

- Mettre en œuvre l'annulation de la dette pour accroître la marge de manœuvre budgétaire.**

- **Soutenir la demande de la société civile d'établir une convention-cadre des Nations unies sur la dette souveraine**, basée sur des accords mondiaux équitables en matière de prêts et d'emprunts, en transférant le pouvoir du FMI à un organe représentatif des Nations unies.
- **Éliminer les conditions de prêt préjudiciables telles que les réductions du budget de l'éducation ou le plafonnement des salaires dans le secteur public**. Supprimer les plafonds d'emploi et de salaire qui limitent le recrutement et la rétention de personnel éducatif et d'enseignants qualifiés.

### **Efficacité de l'aide**

- **Atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB pour l'APD, avec au moins 20 % alloués à l'éducation, et aligner l'aide sur les plans nationaux d'éducation**, en appliquant les principes d'efficacité de l'aide et en évitant les agendas dictés par les donateurs.
- **Protéger et augmenter l'aide à l'éducation, annuler les coupes récentes et réaffirmer que l'éducation est un secteur prioritaire**. L'aide internationale doit être préservée en tant que question de justice mondiale afin de garantir que chaque enfant, jeune et adulte puisse exercer son droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. L'aide doit passer d'une perspective de charité à une perspective de réparation.
- **Assurer un financement accru et prévisible de la coopération multilatérale (telle que le Partenariat mondial pour l'éducation et L'éducation ne peut attendre) qui soutient les systèmes d'éducation publique** et garantit le droit à l'éducation pendant les crises climatiques, les conflits et autres situations d'urgence.

La CME exhorte les États membres, les délégués gouvernementaux au FFD4, les parlementaires, les organisations multilatérales et les autres autorités politiques à transformer les systèmes de financement mondiaux afin de s'attaquer aux inégalités au sein des pays et entre eux et de veiller à ce que les États respectent leurs obligations en matière de droits de l'homme. Nous appelons les décideurs à intégrer les appels urgents des coalitions de l'éducation, des mouvements d'enseignants et des mouvements de jeunes et d'étudiants dans le document final du FFD4 et dans les délibérations du site . L'éducation est essentielle pour surmonter les multiples crises et constitue le fondement de l'inclusion, de la justice, de l'égalité des sexes, de la cohésion sociale et de la paix.